

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Languoux

| | |
|-----------------------|--|
| Etaients présents | Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON Messieurs Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, |
| Absents excusés | Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL), Chantal ROUILLE (pouvoir donné à Nadège PICOLO) Messieurs Alain LE CARROU (pouvoir donné à Thérèse JOUSSEAUME), Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Claude DESANNEAUX), Jean BELLEC (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Olivier LE CORVAISIER) |
| Absent | Monsieur Adrien ARNAUD |
| Secrétaire | Madame Gwénaëlle TUAL |
| Secrétaire Adjoint | Monsieur Cédric HERNANDEZ |
| Secrétaire auxiliaire | Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services |

Rapport n° 2019-45

| |
|--|
| AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC) – PROPOSITION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE |
|--|

Rapporteur : Madame Françoise HURSON, Adjointe au Développement Economique et au Développement Durable

Dans le cadre du projet de reconstruction de la salle omnisports, nous avons sollicité le concours de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat afin de nous accompagner sur cette démarche ambitieuse et innovante dans le domaine de la performance énergétique et environnementale.

Kevin FEVRE, conseiller en énergie partagé, a été largement mobilisé aux côtés des services sur une période évaluée à 26 jours de temps dédié à l'accompagnement de ce projet.

Ce temps a notamment permis de contribuer à la définition du programme environnemental, l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans les différents choix techniques ou le montage du dossier permettant d'obtenir des financements spécifiques.

Le conseiller en énergie partagé est également sollicité régulièrement pour des suivis techniques d'équipements comme le contrôle des consommations d'énergie aux P'tites Pousses, au restaurant scolaire et à l'école des Fontenelles. Il intervient également sur le montage des dossiers de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) permettant à la collectivité de bénéficier de financements pour les opérations d'amélioration énergétique du patrimoine bâti.

Au vu de l'accompagnement important apporté par l'ALEC à notre collectivité, une contribution exceptionnelle complémentaire de la cotisation annuelle apparait nécessaire et justifiée.

Dans le cadre de la solidarité territoriale, ce financement complémentaire permettra à l'ALEC d'amplifier son action en faveur de la rénovation énergétique auprès d'autres collectivités, des citoyens et des acteurs du territoire.

En conséquence, **je vous propose :**

- ⇒ de vous prononcer favorablement sur une subvention exceptionnelle de **3 500 €** à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC),
- ⇒ et d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Certifié exécutoire au
vu de la transmission
en Préfecture le
et de la Publication le
La Maire,

Pour extrait conforme,
Langueux, le 6 juin 2019
La Maire,

Thérèse JOUSSEAUME

Thérèse JOUSSEAUME